



Qui peut faire « confiance » à qui ?

Les grandes lignes du « plan stratégique douanier » et du futur « non plan social douanier », ont été dévoilées le 28 juin dernier lors d'un grand raout devant des centaines d'opérateurs, chefs d'entreprises et pour faire bonne mesure de ... quelques agents.

Si le recouvrement de la TVA sur les importations semble devoir être conservé par la douane, il n'empêche que c'est à un total chamboulement que la douane doit s'attendre, tant les restrictions budgétaires et l'accompagnement du commerce international prennent définitivement le pas sur le service public de proximité et la protection du citoyen et du consommateur.

Quand la totalité des formalités douanières et fiscales seront dématérialisées, la douane ne ressemblera plus qu'à un portail internet dont l'agent aura quasiment disparu. La « *dématérialisation de la relation avec l'utilisateur* » est ainsi le nouvel euphémisme. Du reste, comme un symbole, la fraude est devenue essentiellement selon nos dirigeants le fait d'internet, une fraude limitée aux armes, médicaments, cigarettes, stupés et contrefaçons. Exit à peu de choses près les fraudes financières, fiscales, sociales voire environnementales. Tout le sens d'une « police des marchandises » laquelle tient plus du droit commun que de la fiscalité...

Il n'est donc guère surprenant que tout cela ait été évoqué devant une assemblée essentiellement composée de chefs d'entreprises, au premier rang desquels le Medef. Le personnel n'était là que pour faire décor, quant à l'intérêt général, ça fait bien longtemps que celui-ci a été confondu avec les intérêts industriels et commerciaux, quand bien même les citoyens ne seraient pas d'accord.

Ce sont en réalité quelques grandes entreprises et leurs représentants qui dictent leurs desiderata et qui entendent faire de la douane leur bras armé.

- Simplifications tout azimut y compris fiscales,
- « concentration » du dédouanement, des bureaux fiscalités et de la comptabilité (pourtant déjà concentrée lors de la précédente réforme OPCO),
- la SURV à nouveau restructurée et concentrée,
- les CLI supprimés,
- menaces sur les PPF,
- centralisation du ciblage,
- inter-régionalisation des SRE et autres services contentieux,
- partenariat avec l'ensemble des opérateurs,
- plate formes « attractives et concurrentielles » (comme si le dédouanement était en lui même une activité marchande !),
- temps de passage en douane toujours plus court...
- Toutes ces vieilles recettes de « modernisation » dessinent une carte douanière désertique où les fraudeurs joueront de malchance si d'aventure ils rencontrent un service des douanes.

Ce qui est in fine le but recherché. « Contrôler mieux » c'est comme toujours contrôler moins pour que le monde des affaires ait confiance, c'est à dire ne soit pas dérangé dans la conduite de ses opérations.

Le résultat est connu d'avance : fraudes financières et fiscales massives, scandales sanitaires et environnementaux à répétition sur le dos de la collectivité et des citoyens. Tout cela sous les yeux d'une douane chargée d'accompagner (voire devancer) les desiderata des puissants et inaccessible aux autres !

C'est une douane publique suffisamment forte pour faire face aux périls de la mondialisation des échanges dont cette société moderne a besoin. Une douane qui ne saurait par essence faire « **confiance** » a priori mais devrait faire respecter l'intérêt général.

Une douane respectueuse du droit et des principes du service public, à commencer par l'égalité de traitement de l'ensemble des usagers. Une douane présente sur tout le territoire à l'écoute de ces derniers mais respectée d'eux en tant qu'autorité publique de régulation des échanges.

C'est ce que nous défendrons lors des débats des États généraux de septembre qui devront être écoutés.

Dans l'intervalle, il ne saurait y avoir échange avec une administration pour qui le passage en force tient lieu de dialogue social : à l'heure actuelle nous ne pouvons accorder **aucune confiance** à notre administration et ses dirigeants.

Et, **vous pouvez nous faire confiance**, si comme à l'accoutumée les personnels ne sont pas entendus, il n'y aura d'autre choix que de maintenir et amplifier le rapport de force pour faire entendre une autre voix que celle du Medef à nos politiques et à la Direction générale.

Paris le 8 juillet 2013